RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00407
Numéro SIREN : 502 236 029
Nom ou dénomination : SODICHAP

Ce dépôt a été enregistré le 10/02/2021 sous le numéro de dépôt B2021/004345

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SODICHAP — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 16

Adresse de l'entreprise : 85 avenue de Chaponnay 69970 CHAPONNAY — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 5 0 2 2 3 6 0 2 9 0 0 0 1 8 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/03/2020

COPIE CERTIFIEE CONFORME

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	101 943	6 941
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	5 267 334	AS 4 216 504	1 050 830
		Autres immobilisations corporelles	AT	16 051 696	AU 8 115 937	7 935 759
		Immobilisations en cours	AV	17 250	AW	17 250
		Avances et acomptes	AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
		Autres participations	CU	750	CV	750
		Créances rattachées à des participations	BB		BC	
		Autres titres immobilisés	BD	772 554	BE	772 554
		Prêts	BF		BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	391 031	BI	391 031
		TOTAL (II)	BJ	22 609 502	BK 12 434 384	10 175 117
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT	11 329 132	BU 300 000	11 029 132
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	515 316	BW	515 316
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	678 982	BY 281 049	397 933
		Autres créances (3)	BZ	3 983 987	CA 19 771	3 964 216
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
		Disponibilités	CF	2 870 347	CG	2 870 347
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	537 886	CI	537 886
		TOTAL (III)	CJ	19 915 652	CK 600 820	19 314 832
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	42 525 155	1A 13 035 204	29 489 950

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS SODICHAP — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 000)	DA	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	8 461 152
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 037 068
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	10 542 221
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	137 657
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	137 657
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	7 877 319
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	233 262
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	72 362
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	7 119 882
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 966 399
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	193 422
	Autres dettes	EA	347 022
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	400
	TOTAL (IV)	EC	18 810 072
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	29 489 950

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	13 568 682
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	55 762

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(3) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SODICHAP — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	119 073 541	FB		FC	119 073 541	
	Production vendue biens *	FD	6 763 104	FE		FF	6 763 104	
	Production vendue services *	FG	2 807 217	FH		FI	2 807 217	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	128 643 863	FK		FL	128 643 863	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	420 156	
	Autres produits (1) (11)					FQ	113 032	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	129 177 052	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	102 910 651	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	156 550	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	170 961	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	2 756	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	8 759 770	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 726 791	
	Salaires et traitements*					FY	6 857 631	
	Charges sociales (10)					FZ	2 345 018	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	2 014 766	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	600 820	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	11 521	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	125 557 241	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	3 619 810	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	13 174	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	153 555	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	13 329	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	15 542	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	182 427	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	98 558	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	7	
	Total des charges financières (VI)					GU	98 565	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	83 861	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	3 716 846	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP N° 2053 2020

Désignation de l'entreprise SAS SODICHAP — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	84 254
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	3 051
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	87 305
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	26 906
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	26 906
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	60 398
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	661 018
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	1 079 159
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	129 459 959
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	127 422 890
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	2 037 068

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP	
	– Crédit–bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	13 329
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	1 194
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	80 784
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	156 111
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS) A5		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	7 539

(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 ; obligatoires A9 ; Dont cotisations facultatives Madelin A7 ; Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Voir état annexe		

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

ETAT ANNEXE à : 4 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053

Désignation

SAS SODICHAP

Détail produits et charges exceptionnels

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	3 105	
Intérêts sur litige	322	
Différence de caisses et de règlements	8 544	
Ecart sur règlements coupons	2 210	1 873
Régularisation compte de tiers	6 744	24 403
Produits de cession des immobilisations corporelles		3 051
Régularisation franchise		1 225
Remboursement CSPE		41 985
Régularisation sociale	5 979	3 438
Régularisation provision		7 700
Régularisations immobilisations		3 090
Régularisations ristournes diverses		393
Régularisations divers		145

Cegid Group

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 8 avec les données saisies ci-dessous [X]

Cocher la case si vous souhaitez l'affectation des charges et produits antérieurs par nature []

Si la case est cochée, le montant de la colonne "A" sera ajouté à la rubrique de la liasse fiscale.
Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

Désignation	672 - 772 A	Montants débiteurs B	Montants créditeurs C	Total A + B - C
CHARGES				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Sous-traitance				
Crédit-bail mobilier				
Crédit-bail immobilier				
Location, charges locatives				
Personnel extérieur				
Autres achats et charges externes				
Impôts et taxes				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Autres charges d'exploitation				
TOTAL				
Intérêts et charges assimilés				
Impôts sur les bénéfices				
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Transferts de charges				
Autres produits d'exploitation				
TOTAL				
Produits financiers				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				

Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772

Cegid Group

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS SODICHAP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2020, dont le total est de 29 489 951 euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 037 069 euro.

L'exercice a une durée de 16 mois, recouvrant la période du 01/12/2018 au 31/03/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 25/07/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

* Concessions, logiciels et brevets : 3 à 5 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,75 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : TG 05

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 19 455 euro a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

EPIDEMIE COVID-19 :

L'émergence et l'expansion du Coronavirus, début 2020, ont affecté les activités économiques et commerciales de nombreux pays dont notamment la France où la société réalise l'ensemble de ses opérations.
Les mesures prises par les pouvoirs publics ont notamment entrainé la limitation de circulation des consommateurs mais le secteur de la grande distribution est resté actif au regard de l'approvisionnement en produits alimentaires et en produits de première nécessité.

La société, en collaboration avec le mouvement E.Leclerc, a quant à elle, pris toutes les mesures possibles pour protéger ses salariés, pour fiabiliser les sources d'approvisionnement et répondre aux besoins de ses clients.

La société a fait face aux effets de la crise du coronavirus.
En raison de l'impact de l'épidémie de coronavirus et de difficultés organisationnelles rencontrées, la société n'a pas été en mesure de réaliser un inventaire physique. L'évaluation du stock au 31/03/2020 a été réalisée à partir d'un inventaire permanent.

A la date d'arrêté des comptes de l'entité, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

STOCK TELEPHONIE :

Au 31/03/20,le stock téléphonie présente un niveau anormalement élevé, eu égard aux achats et aux ventes réalisés, les investigations déjà menées n'ont pas permis de justifier totalement ce poste et nous a conduit à constater une provision de 300 K€.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	108 885			108 885
Immobilisations incorporelles	**108 885**			**108 885**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 254 564	22 737	9 967	5 267 335
- Installations générales, agencements aménagements divers	15 705 205	62 378	79 419	15 688 164
- Matériel de transport	104 812			104 812
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	258 721			258 721
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	10 000	32 250	25 000	17 250
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**21 333 302**	**117 365**	**114 386**	**21 336 281**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	750			750
- Autres titres immobilisés	758 090	14 465		772 555
- Prêts et autres immobilisations financières	398 711		7 680	391 031
Immobilisations financières	**1 157 551**	**14 465**	**7 680**	**1 164 336**
ACTIF IMMOBILISE	22 599 738	131 830	122 066	22 609 503

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SCI PERIMMO 69970 CHAPONNAY	1 500	55 593	50,00	186

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	750	750			
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	93 391	8 552		101 943
Immobilisations incorporelles	**93 391**	**8 552**		**101 943**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 661 438	565 033	9 967	4 216 504
- Installations générales, agencements aménagements divers	6 435 876	1 434 427	77 847	7 792 456
- Matériel de transport	94 626	10 186		104 812
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	198 190	20 479		218 669
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**10 390 131**	**2 030 125**	**87 814**	**12 332 441**
ACTIF IMMOBILISE	**10 483 522**	**2 038 677**	**87 814**	**12 434 385**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 591 888 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	391 031		391 031
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	678 982	678 982	
Autres	3 983 988	3 983 988	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	537 887	537 887	
Total	**5 591 888**	**5 200 857**	**391 031**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	7 680		

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	112 794
Fournisseurs r.r.r. à obtenir	7 098
Cpv centrale à recevoir	268 277
Prest serv centrale à recevoir	139 749
Etat - produit à recevoir	96 136
Associés intérêts courus	12 033
Débit.créd..div produits à recevoir	35 021
Total	**671 107**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euro décomposé en 4 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	4 000	10,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	137 657				137 657
Total	**137 657**				**137 657**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Risques provisionnés d'un montant individuellement significatif

Nature	Montant	Echéance	Commentaire
Litiges Galec RFA	137 657		

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 18 737 709 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	55 762	55 762		
- à plus de 1 an à l'origine	7 821 557	2 878 286	3 593 854	1 349 418
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	233 262	55 907	177 355	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 119 883	7 119 883		
Dettes fiscales et sociales	2 966 400	2 966 400		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	193 423	145 023	48 400	
Autres dettes (**)	347 023	347 023		
Produits constatés d'avance	400	400		
Total	**18 737 709**	**13 568 683**	**3 819 609**	**1 349 418**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	500 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	2 412 916			
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	6 777 094	6 777 094	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	**6 777 094**	**6 777 094**	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Tourisme en production à payer	19 726
Énergie à payer	59 112
Achats à payer	262 933
Redevances à payer	423 094
Frais de transport à payer	5 636
Sous-traitance à payer	28 950
Location matériel à payer	281
Maintenance à payer	32 657
Assurances à payer	11 366
Frais d études à payer	2 947
Honoraires à payer	84 862
Publicité à payer	25 873
Prospectus à payer	50 548
Téléphone à payer	412
Commissions sur remise crt	3 360
Cotisations à payer	170 176
Immobilisations à payer	50 699
Fournisseurs débours tourisme	242 338
Droits d auteurs à payer	8 320
Intérêts courus/emprunts	8 265
Intérêts bancaires à payer	6 613
Intérêts courus s/part.	500
Dettes prov.p/congés à payer	288 539
Dettes prov.p/complément rémun.	374 844
Dettes prov. pour participation des	254 921
Intéressement à payer	406 097
Charges sociales à payer	71 125
Participation construction	27 864
Contribution agefiph à payer	39 267
Organic et tascom à payer	448 262
Charges sociales/congés payés	83 676
Charges sociales/salaires prov	86 145
Forfait social à payer	50 984
Taxe pub à payer	6 063
Cet à payer	165 660
Taxe foncière à payer	68 770
Tvts à payer	2 896
Total	**3 873 780**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Sous-traitance d avance	2 507		
Loyers d avance	420 915		
Location d avance	3 423		
Maintenance d avance	28 584		
Assurances d avance	53 065		
Documentation d avance	780		
Honoraires d avance	1 425		
Publicité d avance	11 496		
Affranchissements d avance	1 018		
Cotisations d avance	624		
Abonnement creches d avance	1 820		
Médecine du travail d avance	12 230		
Total	**537 887**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	400		
Total	**400**		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 1 195 euro
Montant compris dans les produits financiers : 13 329 euro

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	3 105	
Intérêts sur litige	323	
Différence de caisses et de règlements	8 545	
Ecart sur règlements coupons	2 211	1 873
Régularisation compte de tiers	6 745	24 404
Produits de cession des immobilisations corporelles		3 051
Régularisation franchise		1 225
Remboursement CSPE		41 985
Régularisation sociale	5 979	3 439
Régularisation provision		7 700
Régularisations immobilisations		3 090
Régularisations ristournes diverses		393
Régularisations divers		146
TOTAL	26 907	87 306

Résultat et impôts sur les bénéfices

Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	3 697 392	1 221 117	2 476 275
+ Résultat exceptionnel	60 399	21 168	39 231
- Participations des salariés	661 018	182 582	478 436
Résultat comptable	**3 096 773**	**1 059 704**	**2 037 069**

(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)
(**) Majoré du montant du CICE
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allégements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 358 023 euro. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	407 039
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	**407 039**
C. Déficits reportables	**796 262**
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	**358 023**
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà	

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus :

Dans le contexte actuel, la société n'est pas en capacité d'apprécier l'impact chiffré éventuel sur l'exercice suivant au 31/03/2020 de la crise liée au Coronavirus.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 253,25 personnes dont 2 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	22	
Agents de maîtrise et techniciens	8	
Employés	222	
Ouvriers	1	
Total	**253**	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	*16 209 335*
Avals et cautions	16 209 335
Engagements en matière de pensions	1 335 958
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Quote part du passif Apral	*44 814*
Autres engagements donnés	44 814
Total	**17 590 107**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 1 335 958 euro
Un régime de retraite supplémentaire à prestations définies a été mis en place au 01/12/2012.
Les engagements de retraite sont couverts partiellement par un contrat d'assurance.
Montant couvert : 706 455 euros

SODICHAP

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 40 000 Euros
Siège social : Parc d'Affaires de la Vallée de l'Ozon
85 Avenue de Chaponnay
69970 CHAPONNAY
R.C.S. : 502 236 029 RCS LYON
SIRET : 502 236 029 000 18

I - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS (exercice clos le 31 MARS 2020)

* Dividendes 500 000,00 Euros
* Réserve ordinaire 1 537 068,78 Euros

2 037 068,78 euros

Le dividende global s'élève à 500 000,00 Euros, soit un dividende de 125 Euro par action. Il est éligible soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit – sur option globale pour le barème progressif – à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence d'une somme de 494 000,00 euros, et est soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit 6 000,00 euros n'est pas éligible auxdits abattements et prélèvement.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé à des distributions de dividendes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3-2 à 4 DU CGI *(personnes physiques)*	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3-2 à 4 DU CGI *(personnes morales)*
30/11/2016	/	/	/
30/11/2017	**125,00 €**	125,00 € (soit un montant global de 494 000 €)	125,00 € (soit un montant global de 6 000 €)
30/11/2018	/	/	

L'Assemblée Générale, rappelle en outre, que les associés ont décidé de procéder à une distribution de dividende exceptionnelle le 27 Juin 2019, d'un montant de 500 000 Euros, prélevés sur les réserves, soit un dividende de 125 Euros par action, éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit - sur option globale pour le barème progressif - à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code général des impôts à concurrence d'une somme de 494 000 €, et soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source obligatoire édicté par l'article 117 quater du même code. Le solde soit 6 000 euros n'étant pas éligible auxdits abattements et prélèvements.

II - RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 OCTOBRE 2020

RESOLUTION SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS :

L'Assemblée Générale approuve l'affectation des résultats proposée par le Président, savoir :

* Dividendes 500 000,00 Euros
* Réserve ordinaire 1 537 068,78 Euros

2 037 068,78 euros

Le dividende global s'élève à 500 000,00 Euros, soit un dividende de 125 Euro par action. Il est éligible soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit – sur option globale pour le barème progressif – à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence d'une somme de 494 000,00 euros, et est soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit 6 000,00 euros n'est pas éligible auxdits abattements et prélèvement.

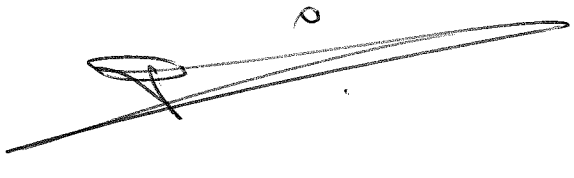
Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé à des distributions de dividendes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3-2 à 4 DU CGI *(personnes physiques)*	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3-2 à 4 DU CGI *(personnes morales)*
30/11/2016	/	/	/
30/11/2017	**125,00 €**	125,00 € (soit un montant global de 494 000 €)	125,00 € (soit un montant global de 6 000 €)
30/11/2018	/	/	

L'Assemblée Générale, rappelle en outre, que les associés ont décidé de procéder à une distribution de dividende exceptionnelle le 27 Juin 2019, d'un montant de 500 000 Euros, prélevés sur les réserves, soit un dividende de 125 Euros par action, éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit - sur option globale pour le barème progressif - à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code général des impôts à concurrence d'une somme de 494 000 €, et soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source obligatoire édicté par l'article 117 quater du même code. Le solde soit 6 000 euros n'étant pas éligible auxdits abattements et prélèvements.

COPIE CERTIFIEE CONFORME

LE PRESIDENT



COPIE CERTIFIEE CONFORME

obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SODICHAP — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 16

Adresse de l'entreprise 85 avenue de Chaponnay 69970 CHAPONNAY — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 5 0 2 2 3 6 0 2 9 0 0 0 1 8 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/03/2020

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	108 884	AG 101 943	6 941
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	5 267 334	AS 4 216 504	1 050 830
	Autres immobilisations corporelles	AT	16 051 696	AU 8 115 937	7 935 759
	Immobilisations en cours	AV	17 250	AW	17 250
	Avances et acomptes	AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	750	CV	750
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD	772 554	BE	772 554
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	391 031	BI	391 031
	TOTAL (II)	BJ	22 609 502	BK 12 434 384	10 175 117
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT	11 329 132	BU 300 000	11 029 132
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	515 316	BW	515 316
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	678 982	BY 281 049	397 933
	Autres créances (3)	BZ	3 983 987	CA 19 771	3 964 216
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	2 870 347	CG	2 870 347
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	537 886	CI	537 886
	TOTAL (III)	CJ	19 915 652	CK 600 820	19 314 832
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	42 525 155	1A 13 035 204	29 489 950

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

SODICHAP
Société par actions simplifiée au capital de 40.000 euros
Siège social : 85, Avenue de Chaponnay - Parc d'Affaires de la Vallée de l'Ozon
69970 CHAPONNAY
502 236 029 RCS LYON

EXERCICE 2018/2020

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

DU CABINET MICHEL BAIZET
COMMISSAIRE AUX COMPTES

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

CABINET MICHEL BAIZET
SOCIETE D'EXPERTS COMPTABLES
ET DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
S.A.S. AU CAPITAL DE 140.000 €
379 281 603 RCS LYON
58, AV. DEBOURG - B.P. 7075
69348 LYON CEDEX 07
TEL. 04 78 58 98 19
FAX. 04 78 61 79 89

SODICHAP
Société par actions simplifiée au capital de 40.000 euros
Siège social : 85, Avenue de Chaponnay - Parc d'Affaires de la Vallée de l'Ozon
69970 CHAPONNAY
502 236 029 RCS LYON

EXERCICE 2017/2018

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice de 16 mois clos le 31 mars 2020

A l'assemblée générale,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SODICHAP relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. . Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 8 octobre 2020 sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Sous la réserve décrite dans la partie «Fondement de l'opinion avec réserve», nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion avec réserve

Motivation de la réserve

Lors de notre audit, du fait de l'absence de réalisation d'un inventaire physique en raison de l'épidémie de Covid-19, nous n'avons pu mettre en œuvre les procédures nécessaires pour collecter les éléments suffisants et appropriés nous permettant de nous assurer de l'entière exactitude du stock.

En effet, comme énoncé dans l'annexe au titre des «Autres éléments significatifs», le stock téléphonie présente un niveau anormalement élevé ayant conduit à constater une provision de 300 K€.

Nos travaux et diligences conduisent à une appréciation différente de la dépréciation à pratiquer du fait de la quantité d'articles en stock et du prix d'acquisition de ces articles eu égard aux perspectives de commercialisation de ces produits.

Au regard des travaux effectués, le risque de perte de valeur sur le stock de téléphonie est supérieur à la provision constituée et peut être évalué à 700 K€ selon les éléments collectés au jour du présent rapport.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, du 1er décembre 2018, date d'ouverture de l'exercice, à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'annexe afférente aux «Autres éléments significatifs», concernant :

- les conséquences de l'épidémie Covid-19 et notamment l'impossibilité de réaliser un inventaire physique des stocks :

«En raison de l'impact de l'épidémie de Coronavirus et de difficultés organisationnelles rencontrées, la société n'a pas été en mesure de réaliser un inventaire physique. L'évaluation du stock au 31 mars 2020 a été réalisée à partir d'un inventaire permanent.»

- La provision constituée sur le stock téléphonie :

«Au 31 mars 2020, le stock téléphonie présente un niveau anormalement élevé, eu égard aux achats et aux ventes réalisés, les investigations déjà menées n'ont pas permis de justifier totalement ce poste et nous a conduit à constater une provision de 300 K€.»

III - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie «Fondement de l'opinion avec réserve», nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence du point décrit dans la partie «Fondement de l'opinion avec réserve», nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des évènements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la Direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du Code de Commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit Code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI - Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondants sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels,

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier,
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LYON, le 15 octobre 2020

Pour le CABINET MICHEL BAIZET
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Anne MARGIRIER
Présidente



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2020	Net 30/11/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	108 885	101 943	6 942	15 494
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 267 335	4 216 504	1 050 830	1 593 126
Autres immobilisations corporelles	16 051 697	8 115 937	7 935 760	9 340 046
Immobilisations corporelles en cours	17 250		17 250	10 000
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	750		750	750
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	772 555		772 555	758 090
Prêts				7 680
Autres immobilisations financières	391 031		391 031	391 031
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**22 609 503**	**12 434 385**	**10 175 118**	**12 116 217**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				2 757
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	11 329 132	300 000	11 029 132	11 485 683
Avances et acomptes versés sur commandes	**515 317**		**515 317**	**585 120**
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	678 982	281 049	397 933	468 953
Autres créances	3 983 988	19 771	3 964 217	4 582 745
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 870 347		2 870 347	1 332 855
Charges constatées d'avance (3)	537 887		537 887	247 093
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**19 915 653**	**600 820**	**19 314 833**	**18 705 205**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**42 525 155**	**13 035 205**	**29 489 951**	**30 821 422**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				*216 305*

Bilan passif

	31/03/2020	30/11/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	8 461 153	7 690 624
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**2 037 069**	**1 270 528**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**10 542 221**	**9 005 153**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	137 657	137 657
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**137 657**	**137 657**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	7 877 319	10 889 920
Emprunts et dettes financières diverses (3)	233 262	341 643
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	72 363	177 068
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 119 883	5 850 905
Dettes fiscales et sociales	2 966 400	2 266 501
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	193 423	1 885 069
Autres dettes	347 023	267 506
Produits constatés d'avance (1)	400	
TOTAL DETTES	**18 810 072**	**21 678 612**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**29 489 951**	**30 821 422**
(1) Dont à plus d'un an (a)	5 169 027	7 619 367
(1) Dont à moins d'un an (a)	13 568 683	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	55 762	1 157 261
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/03/2020	30/11/2018
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	119 073 542	88 319 662
Production vendue (biens)	6 763 105	4 659 033
Production vendue (services)	2 807 217	2 231 691
Chiffre d'affaires net	**128 643 864**	**95 210 386**
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	420 157	389 592
Autres produits	113 032	113 797
Total I	**129 177 052**	**95 713 775**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	102 910 652	78 173 117
Variations de stock	156 551	-1 283 943
Achats de matières premières et autres approvisionnements	170 962	136 553
Variations de stock	2 757	-544
Autres achats et charges externes (a)	8 759 771	6 280 530
Impôts, taxes et versements assimilés	1 726 791	1 570 252
Salaires et traitements	6 857 631	5 038 181
Charges sociales	2 345 018	1 806 943
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 014 767	1 706 623
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	600 820	261 999
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	11 522	34 945
Total II	**125 557 242**	**93 724 656**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**3 619 811**	**1 989 119**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III	**13 175**	**7 499**
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	153 556	3 234
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	13 329	14 195
Autres intérêts et produits assimilés (3)	15 542	20 335
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement		
Total V	**182 427**	**37 764**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	98 558	81 960
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	7	
Total VI	**98 565**	**81 960**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**83 862**	**-44 196**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**3 716 847**	**1 952 421**

Compte de résultat (suite)

	31/03/2020	30/11/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	84 255	110 915
Sur opérations en capital	3 051	74 553
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	**87 306**	**185 468**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	26 907	12 412
Sur opérations en capital		33 200
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		187 574
Total charges exceptionnelles (VIII)	**26 907**	**233 186**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**60 399**	**-47 718**
Participation des salariés aux résultats (IX)	661 018	327 347
Impôts sur les bénéfices (X)	1 079 159	306 828
Total des produits (I+III+V+VII)	**129 459 960**	**95 944 505**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**127 422 891**	**94 673 977**
BENEFICE OU PERTE	**2 037 069**	**1 270 528**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	*13 329*	*14 195*
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	*1 195*	*1 720*

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS SODICHAP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2020, dont le total est de 29 489 951 euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 037 069 euro.

L'exercice a une durée de 16 mois, recouvrant la période du 01/12/2018 au 31/03/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 25/07/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

* Concessions, logiciels et brevets : 3 à 5 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,75 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : TG 05

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 19 455 euro a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2019 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

EPIDEMIE COVID-19 :

L'émergence et l'expansion du Coronavirus, début 2020, ont affecté les activités économiques et commerciales de nombreux pays dont notamment la France où la société réalise l'ensemble de ses opérations.
Les mesures prises par les pouvoirs publics ont notamment entrainé la limitation de circulation des consommateurs mais le secteur de la grande distribution est resté actif au regard de l'approvisionnement en produits alimentaires et en produits de première nécessité.

La société, en collaboration avec le mouvement E.Leclerc, a quant à elle, pris toutes les mesures possibles pour protéger ses salariés, pour fiabiliser les sources d'approvisionnement et répondre aux besoins de ses clients.

La société a fait face aux effets de la crise du coronavirus.
En raison de l'impact de l'épidémie de coronavirus et de difficultés organisationnelles rencontrées, la société n'a pas été en mesure de réaliser un inventaire physique. L'évaluation du stock au 31/03/2020 a été réalisée à partir d'un inventaire permanent.

A la date d'arrêté des comptes de l'entité, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

STOCK TELEPHONIE :

Au 31/03/20,le stock téléphonie présente un niveau anormalement élevé, eu égard aux achats et aux ventes réalisés, les investigations déjà menées n'ont pas permis de justifier totalement ce poste et nous a conduit à constater une provision de 300 K€.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	108 885			108 885
Immobilisations incorporelles	**108 885**			**108 885**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 254 564	22 737	9 967	5 267 335
- Installations générales, agencements aménagements divers	15 705 205	62 378	79 419	15 688 164
- Matériel de transport	104 812			104 812
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	258 721			258 721
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	10 000	32 250	25 000	17 250
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**21 333 302**	**117 365**	**114 386**	**21 336 281**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	750			750
- Autres titres immobilisés	758 090	14 465		772 555
- Prêts et autres immobilisations financières	398 711		7 680	391 031
Immobilisations financières	**1 157 551**	**14 465**	**7 680**	**1 164 336**
ACTIF IMMOBILISE	**22 599 738**	**131 830**	**122 066**	**22 609 503**

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SCI PERIMMO 69970 CHAPONNAY	1 500	55 593	50,00	186

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	750	750			
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	93 391	8 552		101 943
Immobilisations incorporelles	**93 391**	**8 552**		**101 943**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 661 438	565 033	9 967	4 216 504
- Installations générales, agencements aménagements divers	6 435 876	1 434 427	77 847	7 792 456
- Matériel de transport	94 626	10 186		104 812
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	198 190	20 479		218 669
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**10 390 131**	**2 030 125**	**87 814**	**12 332 441**
ACTIF IMMOBILISE	**10 483 522**	**2 038 677**	**87 814**	**12 434 385**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 591 888 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	391 031		391 031
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	678 982	678 982	
Autres	3 983 988	3 983 988	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	537 887	537 887	
Total	**5 591 888**	**5 200 857**	**391 031**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	7 680		

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	112 794
Fournisseurs r.r.r. à obtenir	7 098
Cpv centrale à recevoir	268 277
Prest serv centrale à recevoir	139 749
Etat - produit à recevoir	96 136
Associés intérêts courus	12 033
Débit.créd..div produits à recevoir	35 021
Total	**671 107**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euro décomposé en 4 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	4 000	10,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	137 657				137 657
Total	**137 657**				**137 657**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Risques provisionnés d'un montant individuellement significatif

Nature	Montant	Echéance	Commentaire
Litiges Galec RFA	137 657		

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 18 737 709 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	55 762	55 762		
- à plus de 1 an à l'origine	7 821 557	2 878 286	3 593 854	1 349 418
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	233 262	55 907	177 355	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 119 883	7 119 883		
Dettes fiscales et sociales	2 966 400	2 966 400		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	193 423	145 023	48 400	
Autres dettes (**)	347 023	347 023		
Produits constatés d'avance	400	400		
Total	**18 737 709**	**13 568 683**	**3 819 609**	**1 349 418**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	500 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	2 412 916			
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	6 777 094	6 777 094	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	**6 777 094**	**6 777 094**	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Tourisme en production à payer	19 726
Énergie à payer	59 112
Achats à payer	262 933
Redevances à payer	423 094
Frais de transport à payer	5 636
Sous-traitance à payer	28 950
Location matériel à payer	281
Maintenance à payer	32 657
Assurances à payer	11 366
Frais d études à payer	2 947
Honoraires à payer	84 862
Publicité à payer	25 873
Prospectus à payer	50 548
Téléphone à payer	412
Commissions sur remise crt	3 360
Cotisations à payer	170 176
Immobilisations à payer	50 699
Fournisseurs débours tourisme	242 338
Droits d auteurs à payer	8 320
Intérêts courus/emprunts	8 265
Intérêts bancaires à payer	6 613
Intérêts courus s/part.	500
Dettes prov.p/congés à payer	288 539
Dettes prov.p/complément rémun.	374 844
Dettes prov. pour participation des	254 921
Intéressement à payer	406 097
Charges sociales à payer	71 125
Participation construction	27 864
Contribution agefiph à payer	39 267
Organic et tascom à payer	448 262
Charges sociales/congés payés	83 676
Charges sociales/salaires prov	86 145
Forfait social à payer	50 984
Taxe pub à payer	6 063
Cet à payer	165 660
Taxe foncière à payer	68 770
Tvts à payer	2 896
Total	**3 873 780**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Sous-traitance d avance	2 507		
Loyers d avance	420 915		
Location d avance	3 423		
Maintenance d avance	28 584		
Assurances d avance	53 065		
Documentation d avance	780		
Honoraires d avance	1 425		
Publicité d avance	11 496		
Affranchissements d avance	1 018		
Cotisations d avance	624		
Abonnement creches d avance	1 820		
Médecine du travail d avance	12 230		
Total	**537 887**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	400		
Total	**400**		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 1 195 euro
Montant compris dans les produits financiers : 13 329 euro

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	3 105	
Intérêts sur litige	323	
Différence de caisses et de règlements	8 545	
Ecart sur règlements coupons	2 211	1 873
Régularisation compte de tiers	6 745	24 404
Produits de cession des immobilisations corporelles		3 051
Régularisation franchise		1 225
Remboursement CSPE		41 985
Régularisation sociale	5 979	3 439
Régularisation provision		7 700
Régularisations immobilisations		3 090
Régularisations ristournes diverses		393
Régularisations divers		146
TOTAL	**26 907**	**87 306**

Résultat et impôts sur les bénéfices

Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	3 697 392	1 221 117	2 476 275
+ Résultat exceptionnel	60 399	21 168	39 231
- Participations des salariés	661 018	182 582	478 436
Résultat comptable	**3 096 773**	**1 059 704**	**2 037 069**
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE) (**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allégements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 358 023 euro. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	407 039
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	**407 039**
C. Déficits reportables	**796 262**
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	**358 023**
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà	

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus :

Dans le contexte actuel, la société n'est pas en capacité d'apprécier l'impact chiffré éventuel sur l'exercice suivant au 31/03/2020 de la crise liée au Coronavirus.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 253,25 personnes dont 2 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	22	
Agents de maîtrise et techniciens	8	
Employés	222	
Ouvriers	1	
Total	**253**	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	*16 209 335*
Avals et cautions	16 209 335
Engagements en matière de pensions	1 335 958
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Quote part du passif Apral	*44 814*
Autres engagements donnés	44 814
Total	**17 590 107**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 1 335 958 euro
Un régime de retraite supplémentaire à prestations définies a été mis en place au 01/12/2012.
Les engagements de retraite sont couverts partiellement par un contrat d'assurance.
Montant couvert : 706 455 euros